



COMMISSION LABELLISATION n° 1 (2020 – 2024)

Procès-verbal du jeudi 18 février 2021

Réunion plénière du 18 février 2021

Présidence de séance : Didier SENECHAL

Présents : Jean-Pierre BOIZARD, Christian GILLES.

Excusés : Elise BUSSAGLIA, Stéphane CANARD.

Assiste : Maximilien FRADIN (CTR)

1. – Ouverture de la séance par le Président

Didier SENECHAL remercie les personnes présentes et souligne l'importance de la Labellisations FFF/District 08.

Cette opération fédérale doit être une priorité car ceci va dans le sens d'une structuration et d'une valorisation des clubs ardennais.

Didier SENECHAL rappelle l'importance de la participation des Conseillers Techniques du District et de la LGEF pour mener à bien ce dossier Fédéral.

2. – Labellisation FFF 2020/2021

Maximilien FRADIN présente le dispositif des Labels « jeunes » et « école féminine de football » de la Fédération Française de Football pour la saison 2020/2021.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, des adaptations devront être réalisées sous couvert des directives de la FFF et de la LGEF.

3. – Candidatures déposées au titre de la saison 2020/2021

A la date limite du dépôt des candidatures (31/01/2021), 5 clubs ont posé leur candidature pour le Label « Jeunes » et 8 pour le Label « école Féminine de Football ».

Label « Jeunes » : BOGNY SUR MEUSE, OCNA, TRM AS, VIVAROIS SC et JOYEUSE DE WARCQ.

Label « école Féminine de Football » : AUBRIVES US, AUVILLERS SIGNY ENT.S, BOULZICOURT AS, FLIZE US, HAYBES FC, MOUZON AS, SEDAN CSSA et TRM AS.

4. – Etude des candidatures et visites clubs

Maximilien FRADIN explique que les clubs qui ont déposé leur candidature devront être contactés rapidement et accompagnés dans leurs démarches.

Chaque club candidat devra être visité d'ici fin mai afin de valider ou non leur demande de Labellisation. Ce calendrier sera tenu si les conditions sanitaires sont favorables à ses visites.

5. – Label « Encouragement » du District 08

Didier SENECHAL évoque le Label « encouragement » du District des Ardennes qui est mis en place depuis plusieurs années au sein de notre département.

Une étude devra être réalisée concernant cette valorisation départementale afin de savoir si cette opération devra être modifiée, maintenue ou supprimée.

Didier SENECHAL, président

Christian GILLES, secrétaire de séance

